

PREFET DU VAL DE MARNE

**NOUVEAU CONTRAT POLITIQUE DE LA VILLE  
PROGRAMMATION 2024  
FICHE ACTION SYNTHÉTIQUE**

<b>Nom du porteur</b>	Ville : <b>CHENNEVIERES-SUR-MARNE</b> Service : <b>COMMUNICATION - EVENEMENTIEL</b>
<b>Adresse</b>	14 avenue du Marechal Leclerc 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
<b>Territoire du projet</b>	Bois l'Abbé - Chennevières-sur-Marne
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>CHENNEVIERES BOUGE L'ÉTÉ - 2024</b>
<b>Renouvellement de l'action</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<b>Pilier</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique <input type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Emploi <input type="checkbox"/> Entreprenariat <input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> Qualité architecturale <input type="checkbox"/> Transition écologique <input type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations <input type="checkbox"/> Autre : ...
<b>Thème ACsé</b>	Sports et Loisirs (156) Activités physiques et sportives (1561) Activités de loisirs (1562)
<b>Lieu(x) de déroulement de l'action</b> (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Quartier du Bois l'Abbé 94430 Chennevières-sur-Marne
<b>Public visé</b>	- <b>Nombre de personnes concernées : 4 000</b>

	<p><b>- Origine géographique :</b>  <input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s)  <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p><b>- Caractéristiques d'âge :</b>  <input type="checkbox"/> 0/5 ans  <input type="checkbox"/> 6/15 ans  <input type="checkbox"/> 16/17 ans  <input type="checkbox"/> 18/25 ans  <input type="checkbox"/> 26/64 ans  <input type="checkbox"/> 65 ans et plus  <input checked="" type="checkbox"/> Tous âges</p> <p><b>- Caractéristiques de sexe :</b>  <input type="checkbox"/> Femmes  <input type="checkbox"/> Hommes  <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p><b>- S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) :</b>  /</p>
<b>Dates de déroulement de l'action</b> (date de démarrage / date de fin / fréquence)	<b>Date de démarrage :</b> 22 juillet 2024 <b>Date de fin :</b> 27 juillet 2024 <b>Durée :</b> 1 semaine <b>Fréquence :</b> 1 fois dans l'année
<b>Objectifs opérationnels de l'action</b> 3 maximum)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser le lien social et le bien vivre ensemble ;</li> <li>- Favoriser la mixité sociale ;</li> <li>- Permettre aux familles ne pouvant pas partir en vacances de participer à des activités près de chez elles.</li> </ul>
<b>Description synthétique de l'action</b>	<p><b>Contexte / Cadre général :</b></p> <p>Chaque été, un certain nombre d'habitants de la ville notamment dans le quartier prioritaire de la Politique de la Ville renoncent aux vacances, c'est ainsi qu'en France, un enfant sur trois ne part pas pendant l'été. Les habitants nous font part depuis quelques années de leurs difficultés dans l'accompagnement éducatif de leurs enfants, pour l'accès aux pratiques culturelles, sportives et aux outils numériques, pour les sorties, etc.</p> <p>Par ailleurs, nous constatons que de nombreuses personnes âgées se retrouvent un peu plus seules et isolées durant l'été.</p> <p>Cette période estivale ne devrait pourtant pas être synonyme d'angoisse, de frustration et de renforcement de l'isolement. Elle devrait être un moment de respiration permettant de s'évader de ses problèmes quotidiens, afin de passer des moments inoubliables et de resserrer les liens familiaux.</p>

Cette période peut également être propice à certains comportements de jeunes livrés à eux-mêmes, les faisant glisser pour une partie d'entre eux vers la délinquance juvénile.

Afin de pallier ces difficultés et répondre à ces besoins, la ville mettra en place un programme d'activités durant le mois de juillet 2024.

Divers ateliers de loisirs culturels, éducatifs et créatifs seront proposés, mais également des activités physiques et sportives car la ville est labellisée Terre de jeux 2024, et des actions de sensibilisation auprès du public (jeunes et familles) sur les questions de santé et parentalité.

Cet événement, qui regroupera plusieurs acteurs de différents domaines (culturel, insertion professionnelle, sociale, etc.), a pour but de tisser un lien avec les jeunes et les familles présentes ainsi que de leur permettre de passer un été festif à domicile.

L'objectif est de favoriser la cohésion sociale, le vivre-ensemble ainsi que la lutte contre les incivilités et la délinquance juvénile grâce à des animations pour toute la famille.

**Déroulement de l'action / étapes :**

Toute une partie de la programmation de l'action Chennevières bouge l'Eté aura lieu au quartier du Bois l'Abbé, en faveur de ses habitants.

Les activités et ateliers auront lieu de 15h à 22h pendant 1 semaine. La plage horaire a évolué car nous avons constaté que les habitants participaient davantage aux activités en milieu d'après-midi et en soirée.

Les activités seront organisées par les agents du Centre municipal La Colline, du service jeunesse, du service événementiel, de l'école municipale de Foot en interne ou en partenariat avec les associations et institutions ci-dessous.

Chennevières étant labellisée Terre de jeux 2024, les activités tourneront autour de la thématique du sport comme des circuits training, des initiations sportives et culturelles, du cinéma plein air, des concerts pédagogiques, des animations pour mieux connaître sa ville, des moments de lecture collective, des ateliers nutrition ou encore des structures gonflables qui ont énormément plu aux habitants du Bois l'Abbé l'été dernier.

Certaines auront lieu en soirée afin de permettre à un maximum d'habitants d'y participer.

**Moyens mis en œuvre :**

Moyens matériels :

Structures gonflables, matériels fongibles, jeux de ballon et de raquette, sono avec micro, équipements sportifs...

	<u>Moyens humains :</u>		
		Nombre de personnes	Nombre en ETP
	<b>PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</b>		
	Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	14	
	Adultes-Relais		
	Postes Fonjep		
	Autres emplois aidés		
	Volontaires ou stagiaires indemnisés		
	Personnel mis à disposition "payante"		
	<b>PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</b>		
	Bénévoles	4	
	Volontaires en service civique		
	Personnel mis à disposition « gratuite »	2	
	<p><b>A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?</b></p> <p>Les familles ont besoin d'évacuer la fatigue et le stress accumulés durant toute l'année même si elles n'ont pas les moyens de partir.</p>		
<p><b>Qui a identifié ce(s) besoin(s) ?</b></p> <p>Depuis 5 ans la Municipalité propose des animations diverses et variées sur tous les quartiers de la ville. Nous avons souvent des retours des familles qui nous remercient des actions que nous menons car cela leur donne le sentiment d'être en vacances et par conséquent elles ne ressentent plus la frustration de ne pas être parties.</p>			
<b>Acteurs et partenaires</b>	<p><b>Personne responsable de l'action :</b></p> <p><b>Nom / Prénom :</b> Mme Vanessa LOPES  <b>Fonction :</b> Responsable événementiel  <b>Téléphone :</b> 01 75 65 10 43  <b>Mail :</b> <a href="mailto:vanessa.lopes@chennevieres.fr">vanessa.lopes@chennevieres.fr</a></p>		
	<p><b>Intervenants sur l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 animateurs</li> <li>- 3 animateurs sportifs</li> <li>- 2 agents administratifs</li> <li>- 2 responsables</li> </ul>		

	<p><b>Partenaires :</b></p> <p><b>Services communaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Services techniques municipaux</li> <li>- Service événementiel / communication</li> <li>- Centre municipal la Colline</li> <li>- Service jeunesse</li> <li>- Ecole municipale de Foot</li> </ul> <p><b>Associations :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- COC</li> <li>- Chennevières Hand Ball Club</li> <li>- R.E.N.A.R.D</li> <li>- Foxhound</li> <li>- Compagnons Bâisseurs</li> <li>- Les Robins des Bordes</li> <li>- Chennevières tennis club</li> <li>- Le clos Saint Vincent</li> <li>- L’AJC</li> <li>- Rayon de Soleil</li> <li>- Chennevières Loisirs</li> <li>- La 1<sup>ère</sup> compagnie d’Arc</li> <li>- Association Prévention Sport</li> </ul> <p><b>Partenaires extérieurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA)</li> <li>- La Médiathèque de Chennevières</li> <li>- Le Conservatoire de Chennevières</li> <li>- L’Etat</li> <li>- Le Département du Val-de-Marne</li> </ul> <p><b>- Dispositifs mobilisables :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ANCT – Mission Ville (BOP 147) - de préférence <i>QUARTIERS D’ETE</i> si l’appel à projet est renouvelé en 2024.</li> </ul>
<p><b>Evaluation de l’action</b> <b>Résultats attendus et indicateurs</b></p>	<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir les habitants issus du Bois l’Abbé</li> <li>- Proposer une alternative au non-départ en vacances</li> <li>- Eviter les errances des jeunes et des enfants en leur proposant des activités adaptées à leurs envies et leurs âges.</li> </ul> <hr/> <p><b>Indicateurs prévus pour l’action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un registre journalier sera mis en place sur la semaine qui se déroulera au Bois l’Abbé afin de recenser les participants qui seront répertoriés par âge, sexe et zone de résidence.</li> </ul>

<b>Financement de l'action</b>	<p><b>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Charge de personnel : 9 304 €</li> <li>- Prestations services : 18 037 €</li> <li>- Achats de matière et de fourniture : 2 000 €</li> <li>- Achat alimentaire : 800 €</li> <li>- Sécurité : 1 700 €</li> </ul> <p><b>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</b></p> <p>Non.</p> <p><b>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</b></p> <p>Gratuité.</p> <p><b>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation du planning d'animation l'équipe d'animation : 40h</li> <li>- Recherche de prestations l'équipe d'animation : 40h</li> <li>- Achats fournitures, matériels et aliments et préparation des animations : 15h</li> </ul> <p><b>Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)</b></p> <p>Bénévolat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de bénévoles : 4</li> <li>- Nombre d'heures estimé par bénévole : 25h / bénévole</li> </ul> <p>Calcul : 4 bénévoles x 25h x 10,15 € = <b>1 015 €</b></p> <p><b>Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :</b></p> <p>/</p> <p><b>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2024 et celui de 2023 (notamment les augmentations) :</b></p> <p>Le budget 2024 est en augmentation de 3 425 € par rapport à 2023. Cette hausse s'explique par l'augmentation des prestations de services et l'augmentation du nombre d'animateurs, notamment sportifs, présents sur l'action.</p>
--------------------------------	--

**Cadre réservé à l'administration :**

Avis du comité technique :

Date :

Décision du comité de pilotage :

Date :

Le 23/10/2023

**Mickael ASSOUS**

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne  
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire